

PV de l'assemblée générale du 20.2.2021

Cette assemblée générale a eu lieu par Zoom en raison de la pandémie du COVID. Nous avons compté une vingtaine de connections Zoom. Compte tenu du fait que plusieurs écrans ont été utilisés par deux personnes, nous estimons qu'une trentaine de personnes ont participé à cette assemblée.

1. Le PV de l'AG statutaire du 15.2.2020 a été approuvé.

2. Rapport du président

Nous comptons actuellement environ 115 membres, reflet d'une lente et constante augmentation du nombre de nos adhérents.

Lors de l'AG de février 2020, le choix de la date des assemblées générales a été soumis au vote. Une très forte majorité s'est dégagée en faveur de la période des vacances de février. Pour les autres dates (Noël-Nouvel An, Pâques, été, automne), aucune préférence nette ne s'est dégagée.

Nous avons également discuté le projet d'une charte pour un tourisme durable. Un large consensus s'est dégagé en faveur

- du maintien d'un tourisme de famille,
- de la mise en place d'un tourisme des 4 saisons par les remontées mécaniques, y compris en ce qui concerne le nouveau télésiège Tracuit – Mont Major,
- de l'intégration du développement touristique dans le programme cantonal de transition énergétique décidé par l'Etat du Valais.

Le comité s'est réuni à 5 reprises, en partie par Zoom, le 24.6 - 31.7 - 17.10 – 27.1.- 2.1.2021.

Les points suivants ont été abordés :

- Vercorin Tourisme SA, où nous sommes représentés par Jacques Perret, discute de l'aménagement du Creux du Lavioz dont une première étape sera réalisée en 2021. Il s'agit notamment de structures telles que :
 - Tapis roulant pour le ski et le vélo pour enfants
 - Luge mécanique
 - Pataugeoire avec de l'eau du bisse
 - Gradins au bord du terrain de tennis pour des spectacles
 - Mur de grimpe

Il a été également décidé de nommer un directeur unique pour Vercorin Tourisme SA, le Téléférique Chalais-Brie-Vercorin et la Télécabine Vercorin SA. Le choix s'est porté sur Arthur Clivaz, le président actuel de Vercorin Tourisme SA.

- Huit personnes ont répondu à la demande de souscription d'augmentation du capital de Télécabine Vercorin SA.
- En ce qui concerne la nouvelle taxe de séjour, 1022 envois ont été effectués. Compte tenu du fait que chaque résidence secondaire est souvent la propriété de deux (couple), voire de plusieurs personnes (hoirie), on peut estimer qu'il y a entre 2000 et 3000 propriétaires de résidences secondaires à Vercorin. Une centaine de propriétaires ont fait opposition.

- Gaël Packer, un jeune ingénieur en technique d'environnement et en énergie à la HES de Sierre, est venu nous parler d'économie d'énergie.
 - Les déplacements et le chauffage sont responsables de 80% de la dépense énergétique à Vercorin. Les remontées mécaniques interviennent à raison de 15 %.
 - Il serait souhaitable que la commune favorise l'installation de panneaux photovoltaïques. L'installation récente du gaz à Vercorin ne constitue pas la solution optimale pour diminuer les émissions de CO2.
 - La proposition d'un nouveau tracé de téléphérique entre la plaine et Vercorin (départ en face de la station d'essence Daval - contourner le Mont, côté est - arrivée vers la station de la Télécabine) a suscité un certain scepticisme de la part des membres du comité. Si un certain avantage pour les touristes ne peut être nié, le désavantage pour les enfants qui vont à l'école toute l'année est trop importante sans parler de la dégradation esthétique de la vue du village en direction du Val d'Anniviers.
 - Sur la demande de la Société de Développement (SD), le comité a décidé d'y adhérer. Nous y sommes représentés par Martine Favarger. La SD s'occupera de l'organisation des manifestations d'une certaine importance telles que la Dérupe, Cinéma 2336, des Saveurs du monde etc. Notre participation concrète pourrait se faire sous forme d'un encouragement de nos membres d'y participer en tant que bénévoles. Une telle attitude permet de montrer que les R2 ne sont pas que des utilisateurs mais également prêts à donner des coups de mains, ce qui est par ailleurs déjà le cas actuellement de la part de nombreux résidents secondaires.
 - Lors de la discussion avec les autorités communales, en principe ce printemps, les points suivants seront abordés :
 - Taxe poubelle, eau et ordures (la commune du Val d'Anniviers a une partie fixe et une partie variable qui est de 0,3 pour les R2)
 - Luminaires mieux dirigés
 - Avenir de la déchetterie pour déchets organiques, objets métalliques, bois, peinture, etc
 - Concrétisation de la transition énergétique définie par l'Etat du Valais
3. Les comptes, sur la proposition du rapport des vérificateurs des comptes, ont été acceptés. En l'absence de proposition de changement du montant des cotisations, ce montant est maintenu à 50 francs par année et par personne.
4. La décharge du comité a été acceptée.
5. Election
- Le président, les membres du comité et les vérificateurs des comptes sont élus pour une durée de 3 ans. Les plus anciens membres entament leur 3^{ème} année de mandat et personne n'a annoncé sa démission. Le comité compte actuellement 6 membres. Il y a une place vacante car, selon les statuts, le comité peut compter 7 membres.
- Mme Isabelle Luthier, économiste et enseignante dans une école professionnelle, s'est proposée et a été élue.

6. Divers

- Demande pour une desserte dans le bas du village par la navette
- Suggestion de permettre aux membres R2 titulaires d'actions de la Société de la Télécabine Vercorin SA de mieux faire entendre leurs voix aux AG de ladite Société
- La fermeture de la poste a été déplorée

7. Intervention de Madame Sylvie Masserey Anselin, la nouvelle présidente de la commune.

Mme Masserey a insisté sur la présence nombreuse et précieuse des R2 lors de la crise du COVID, une présence qui a permis le maintien d'une activité villageoise. Il y a environ 600 résidents à Vercorin, un nombre qui monte à 5000 personnes pendant la haute saison dont une part importante est constituée par les résidents secondaires et leurs hôtes. Dans un esprit de grande ouverture, Mme Masserey a insisté sur le fait qu'elle partage nos préoccupations pour maintenir à Vercorin un tourisme de famille, développer un tourisme des 4 saisons, augmenter les infrastructures du Creux du Lavioz ou encore pour favoriser la transition énergétique en insistant sur la possibilité du développement hydroélectrique à Vercorin. Quant au remplacement du téléphérique Chalais-Brie-Vercorin, elle nous a informé de l'importance que la solution choisie puisse continuer à bénéficier des subventions des pouvoirs publics comme c'est le cas actuellement. Enfin, elle a mentionné les réflexions en cours concernant un rapprochement, y compris organisationnel et structurel, entre Télécabine Vercorin SA, Tourisme Vercorin SA et le Téléférique Chalais-Brie-Vercorin.

Nous avons été très sensibles à son esprit d'ouverture et d'écoute et son désir d'une collaboration constructive avec les R2.

Vercorin, le 21.2.21

Andreas Saurer, président